

QUATRIÈME PARTIE

RÉVÉLATIONS ET VISIONS

CHAPITRE XX

RÉVÉLATIONS ET VISIONS DES CRÉATURES PARTIE DESCRIPTIVE.

1. — Ces grâces ont beaucoup **moins d'importance** que l'union mystique, au point de vue de la sanctification.

Bien des chrétiens croient le contraire. Ce qui les trompe, c'est le rôle prépondérant qui est donné aux révélations dans la plupart des *Vies* de saints. Ils se figurent que ces grâces ont occupé autant de place dans l'existence du saint que dans le récit.

Ce qui a amené les historiens à ce genre de rédaction, c'est que l'union mystique est tellement simple et insaisissable, qu'en dix lignes, on a souvent exposé tout ce que le saint en a pu dire; tandis que les visions se prêtent à de longues narrations. De plus, l'auteur les comprend mieux. Enfin il sait qu'en s'adressant à l'imagination de ses lecteurs, il leur plaira davantage.

§ 1. — Diverses espèces.

2. — Il y a **trois espèces de paroles** surnaturelles, suivant les facultés de plus en plus nobles qui sont en jeu, l'ouïe corporelle, l'imagination, l'intelligence.

3. — 1^o Les **paroles extérieures** ou *auriculaires* sont enten-

dues par l'oreille, comme le sont les paroles naturelles. On reçoit des sons, mais produits surnaturellement.

4. — 2° Les paroles imaginatives (1) sont encore formées de mots, comme les précédentes; mais sont reçues directement sans le secours de l'oreille. On peut dire qu'elles sont perçues par le sens imaginatif.

5. — 3° Les paroles intellectuelles. C'est une simple communication de pensées, sans mots, et par suite sans l'emploi d'une langue particulière. « Dieu, dit S^e Thérèse, initie à ce parler sans paroles qui est le langage de la Patrie » (*Vie*, ch. xxvii).

Notre propre esprit lui-même se passe quelquefois de mots. Car, lorsque nous écrivons, il nous arrive souvent de dire : Je ne trouve pas de mots pour bien exprimer ma pensée.

Les anges bons ou mauvais peuvent nous parler intellectuellement; mais à la condition que Dieu intervienne pour nous donner, au moins momentanément, la faculté de les entendre. Autrement ils ne peuvent agir ici-bas que sur notre corps ou notre imagination.

Il y a à faire une remarque analogue sur les visions intellectuelles des anges.

6. — Il y a une expression employée par S^t Jean de la Croix, mais dont je ne me servirai point, parce que je la trouve trop obscure. Il désigne sous le nom de parole **intellectuelles successives** des paroles qu'il serait plus clair d'appeler appartenantes. Ce sont celles que notre propre esprit fabrique, soit par sa seule activité, soit avec une basse réelle, en précisant et *rédisgeant* certaines vérités que Dieu nous montre, ou des semblants de vérités que présente le démon. En réalité Dieu ne dit rien, mais voici ce qui fait illusion : dans certains cas, « l'esprit raisonne avec tant de facilité et de précision sur les choses qu'il ignorait auparavant, [ou qu'il avait oubliées], qu'il croit n'être pas l'auteur de ces conceptions. Se reconnaissant incapable de les produire [il ne le peut, en effet, qu'à cause du fond étranger ou caché sur lequel il opère], il lui semble qu'une autre personne lui

(1) En français l'usage est de dire : paroles et visions imaginaires, au lieu d'*imaginatives*, parce qu'on a voulu calquer le mot latin. Si je fais ce changement, c'est que, dans notre langue, le mot *imaginaire* indique presque toujours un état d'imagination; il s'applique à des choses qui n'existent en aucune façon; tandis qu'*imaginatif* désigne l'acte non désordonné de l'imagination. Souvent les profanes comprennent mal le mot *imaginaire*, parce qu'ils l'entendent dans le sens vulgaire.

parle intérieurement, lui répond, ou l'instruit... L'esprit humain s'adresse un dialogue à lui-même » (*Montée*, l. II, ch. xxix).

Puisque ce sont de fausses paroles, je préfère les appeler ainsi. De plus, le mot *successives* insinue que les vraies paroles intellectuelles ne méritent jamais ce nom; or le saint dit le contraire au chapitre suivant : « Tantôt, dit-il, elles se bornent à un seul mot, tantôt *elles se succèdent comme les précédentes et transmettent à l'âme une instruction prolongée.* »

Voir, au n° 25, deux autres expressions employées par le saint.

7. — Les **visions** se classent de même en **trois espèces** :

8. — 1^o Les **visions extérieures**, appelées aussi *oculaires*, ou *corporelles* (1), sont perçues par les yeux du corps. Un être matériel se forme ou semble se former en dehors de nous, et nous l'apercevons comme tout ce qui nous entoure.

9. — 2^o Les **visions imaginatives** consistent encore à voir un objet matériel, mais sans le secours des yeux. Il est perçu par le sens imaginatif.

10. — 3^o Les **visions intellectuelles** sont perçues par l'esprit seul sans image intérieure. On peut voir ainsi Dieu ou les anges, et même un objet matériel, mais pour ainsi dire, comme on verrait intellectuellement des anges, c'est-à-dire sous aucune forme. Ces versions peuvent être confuses ou distinctes (Voir les citations, 49).

11. — Les visions qui surviennent pendant l'**extase** ou en songe appartiennent (sauf exception miraculeuse) à l'une des deux dernières catégories, car normalement les yeux ne fonctionnent pas pendant l'extase.

Peut-être certains états que l'Écriture appelle sommeils prophétiques étaient-ils en réalité des extases.

12. — Quand les **anges** bons ou mauvais apparaissent dans une vision corporelle ou imaginative, ce n'est pas eux qu'on voit réellement, puisqu'ils n'ont pas de corps. C'est une forme empruntée. De même qu'en voyant un autre homme, nous n'apercevons pas réellement son âme sur le visage.

Quand le démon apparaît sous forme corporelle, rien ne l'em-

(1) Par lui-même ce dernier mot est ambigu. Il aurait pu signifier seulement que l'*objet* de la vision est corporel. Mais on veut de plus indiquer le *mode* extérieur de vision, à l'exclusion des deux modes suivants.

pêche de se donner le même charme, le même air de sainteté qu'un bon ange. Si la vision est intellectuelle, le masque tombe, sauf peut-être quand elle est très obscure.

S^{te} Brigitte dit que si on voyait un ange très clairement, on en mourrait de plaisir, et que si c'était un démon, on en mourrait d'effroi et d'horreur (l. II, ch. xviii).

13. — On peut avoir aussi la **vue intellectuelle de son âme**. A l'état naturel nous sentons seulement nos actes, et de là nous *concluons* à l'existence de nos facultés. Mais nous ne percevons pas directement ces facultés. Or Dieu peut nous éléver surnaturellement à une connaissance plus profonde, nous montrer notre nature telle qu'elle est, nous faire voir même son état de grâce, etc. Au ciel nous aurons toutes ces connaissances.

14. — S^t Liguori remarque avec raison que « les révélations des choses occultes ou futures, telles que les mystères de la foi, l'état des consciences, la prédestination de certaines personnes, leur mort, leur élévation à une dignité et autre choses semblables, peuvent arriver de trois manières : par des visions, par des paroles, ou par la simple intelligence de la vérité » (*Homo apost.*, append. 1, n° 22).

15. — L'histoire prouve que les visions ou paroles extérieures ont été souvent reçues, au moins passagèrement, par des personnes qui se trouvaient dans la voie de l'oraision ordinaire. L'apparition aux enfants de la Salette semblerait dans ce cas. Mais les visions et paroles surnaturelles d'ordre plus élevé ne sont généralement données, du moins avec quelque fréquence, que quand on est arrivé à peu près à l'**âge de l'extase**.

S^{te} Thérèse entendit des paroles avant d'avoir des visions. Voici un résumé historique des grâces qu'elle reçut :

16. — Marche des grâces mystiques pour S^{te} Thérèse :

1^o A l'âge de vingt ans (1535), elle vécut pendant un an dans le recueillement, et reçut de temps à autre la *quiétude* ou l'*union pleine*, pendant « la durée d'un Ave Maria », à chaque fois (*Vie*, ch. iv).

2^o Elle se relâche ensuite de sa ferveur, y revient à l'âge de quarante ans (1555) et retrouve l'*union mystique* (*Vie*, ch. xxii). Deux ans plus tard, S^r François de Borgia la rassure sur sa voie (*Vie*, ch. xxiv). Quelque temps auparavant elle avait fait les *Exercices* de S^t Ignace, sous la direction du P. Jean de Padranos.

3^e A quarante-trois ans (1558), elle se met sous la direction du P. Balthasar Alvarez, âgé de vingt-cinq ans, et elle a sa première *extase* pendant qu'elle suppliait Notre-Seigneur de la délivrer d'amitiés trop naturelles que son confesseur lui reprochait (*Vie*, ch. xxiv). Elle commence alors à entendre des paroles intérieures (ch. xxv); ce qui soulève contre elle un grand orage. Ses confesseurs lui ordonnent de rejeter ces paroles. Elle reste environ deux ans dans l'angoisse. Ses amis prient le Seigneur de la conduire par une voie moins suspecte. Elle essaie en vain d'en avoir le désir (*Vie*, ch. xxvii).

4^e Environ deux ans plus tard, à quarante-cinq ans, elle est favorisée de *visions* de Notre-Seigneur (*Vie*, ch. xxvi). Ces visions furent d'abord *intellectuelles* (*Vie*, ch. xxvii), et durèrent d'une manière continue deux ans et demi (1) (*Vie*, ch. xxix). Elle voyait le Sauveur à sa droite et marchant avec elle (2) (*Vie*, ch. xxvii); souvent aussi S^t Pierre et S^t Paul à sa gauche (*Vie*, ch. xxix). S^t Pierre d'Alcantara la rassura sur ces faveurs, vers 1560 et ainsi il mit fin à ses angoisses et à ses résistances. Elle avait quarante-cinq ans (*Vie*, ch. xxx).

5^e Quelque temps après la première de ces visions, elle en eut d'*imaginatives*. La première fois elle ne vit que les mains du Sauveur (*Vie*, ch. xxviii); peu de jours après, son visage; enfin elle laperçut tout entier. Elle le voyait presque toujours tel qu'il était après sa résurrection, dans l'état de gloire (*Vie*, ch. xxix). Jamais elle n'eut de visions extérieures (*Vie*, ch. xxviii, xxx; *Château*, 6, ch. ix), ni de paroles auriculaires (2^e *lettre* au P. Rodrigue Alva-

(1) A cette époque le P. Balthasar était son confesseur. Il le resta pendant huit ans, mais il ne fut élevé à la contemplation mystique que plus tard, en 1567, un an après son départ d'Avila, quand il avait trente-quatre ans, et venait de faire ses vœux de profès (*Vie*, par le V^{me} L. du Pont, ch. xiii). Il résultait de là qu'à Avila, il ne comprenait pas complètement les états de la sainte, et qu'il devenait hésitant en voyant que tout le monde condamnait ses visions. Aussi elle dit : « Sa grande humilité m'attira bien des peines. Quoiqu'il fût savant et homme de grande oraison, il ne se fiait pas cependant à lui-même, *Notre-Seigneur ne conduisant pas son âme par le même chemin que la mienne* » (*Vie*, ch. xxviii). C'est dix ans après avoir reçu la contemplation (1577), qu'il eut à défendre son mode d'oraison contre de violentes attaques (Voir mon ch. xiv, 32).

S^e Thérèse donne la liste de ses principaux directeurs dans sa 1^e *lettre* au P. Rodrigue Alvarez (1576).

(2) La V^{me} Marie de l'Incarnation, ursuline, âgée de cinquante-deux ans, jouit pendant quelque temps de la vision intellectuelle de la S^t Vierge. Elle en était assistée pendant la reconstruction de son monastère de Québec (*Vie*, par une ursuline de Nantes, ch. xv).